XVIIIe ANNEE — N° 5866 — VENDREDI 23 NOVEMBRE 1906

LA CROIX
DE ROUBAIX-TOURCOING

5 CENTIMES — 84, Grande-Rue 84. — 85, Rue des Ursulines — 5 CENTIMES

Bureaux — LILLE, 15, RUE D'ANGLETERRE, 15, LILLE. — TÉLÉPHONE : 672 — (POUR PARIS : 5, rue Bayard, 5)

LA JOURNÉE

La discussion du budget de 1907 à la Chambre s'est ouverte ce matin jeudi, devant des banquettes vides.

Cette après-midi, une proposition déposée par le député radical-socialiste Bandin, de l'Oise, tendant à élever de 9 000 à 15 000 francs l'indemnité annuelle allouée aux députés et sénateurs, a été adoptée sans le moindre débat. Et en avant les économies !!!

On a repris ensuite le débat sur les instructions navales.

*

Les ratifications de la convention franco-suisse ont été échangées mercredi soir à Berne. Ce matin, la convention est promulguée à l'« Officiel ». Elle entre en vigueur vendredi matin.

Le Sénat avait donné son approbation à la convention non sans avoir applaudi au discours de M. Méline où toutes les fausses manœuvres du gouvernement sont relevées et le danger de nous trouver « ligotés » en perdant la liberté de nos tarifs est éloquemment signalé.

*

Le ministère annonçait ce matin qu'il ne restait plus que 1 100 inventaires à faire dans 18 départements.

Ce ne sont du reste pas des inventaires, ce sont des caricatures de cette opération.

Les populations protestent avec indignation, et partout il faut briser les portes.

*

Le gouvernement s'est décidé à donner les ordres nécessaires pour que les certificats soient délivrés aux dispensés ecclésiastiques qui désirent substituer le certificat d'étudiant de licence à celui d'étudiant ecclésiastique.

L'illégalité de ce refus était tellement criante qu'on n'a pas pu le maintenir.

*

Ce matin, à 10 heures, s'est ouvert à Lyon le 3e Congrès général de l'« Action libérale populaire ».

M. Piou a prononcé le discours d'ouverture.

*

Les deux groupes de radicaux-socialistes de la Chambre ont opéré leur fusion et choisi pour président M. Maujan.

*

Hier, le transatlantique allemand « Kaiser-Wilhelm-der-Gross » quittant la rade de Cherbourg à destination de New-York, a été abordé par le paquebot anglais « Orinoco ».

Le « Kaiser-Wilhelm-der-Gross » compte 4 hommes tués et 12 blessés.

L'« Orinoco » a 5 manquants que l'on suppose noyés.

LA « CROIX ILLUSTRÉE »

SOMMAIRE DU NUMÉRO DU 25 NOVEMBRE

Un hommage allemand aux soldats français, grand dessin en couleurs de JOSSIC. — Les soldats français morts à Moyenvic. — La vengeance des morts, nouvelle de LUCIEN DAUVILLIER, avec 5 illustrations de LECOULTRE. — Une gamelle, nouvelle de AIMÉ GIRON. — Pour les curieux. — Le portrait, roman de O. et M. ROUSSEAU, avec illustration. — La Novie, roman de GUSTAVE HUE, avec illustrations de LECOULTRE. — La valeur véritable des aliments. — Conseils pratiques : les chat-jour, par Mme ANASTASIA LE PROUX. — Jeux d'esprit, par FÉLIX JEAN. — Lincoln et l'« Atalante », page historique en couleurs, par CARAMAN.

Abonnement : Un an, 6 fr. — Maison de la Bonne Presse, 5, rue Bayard, Paris, VIIIe. Un numéro spécimen est envoyé franco sur demande.

L'abonnement ne coûte que 4 francs pour les abonnés à la *Croix* quotidienne.

ET MAINTENANT ?

Et maintenant que le ministère « d'irréligion » a réuni les socialistes et les radicaux pour foncer sur les catholiques, qu'il a mis l'armée au service de ses passions athées pour crocheter les portes des églises et pratiquer leur spoliation, maintenant que la besogne est faite, à qui le tour ? A quelle classe de citoyens d'être traquée? A quelle fortune d'être inventoriée ? A quelle maison d'être violée?

Si nous avons quelque perspicacité, tendons tous le dos. Si nous avons quelques sous, cachons-les. Si nous avons quelque bicoque à laquelle nous tenions, blindons-la, et munissons ses huis de serrures de sûreté.

La guerre « d'irréligion » n'était que la préface de la guerre de classes. Elle en était aussi la couverture. Son avantage était d'être poursuivie par des troupes homogènes, en ce sens qu'elles étaient toutes anticatholiques, irréligieuses ou tout au moins a-religieuses. Nul danger qu'au moment de l'assaut le discorde se mît dans leur rang : « Sous les pieds les consciences ! A sac les églises ! », tel était le mot d'ordre suivi sans aucun écart de discipline, par les soldats de la Maçonnerie et de la Libre Pensée.

La guerre de classes soulève plus de difficultés, parce que, depuis vingt-cinq ans qu'ils sont au pouvoir, beaucoup de radicaux et de radicaux-socialistes ont monté de classe; d'infimes qu'ils étaient, ils sont devenus grands; de tristes hères, ils sont devenus gros propriétaires; de solliciteurs, sollicités; de pauvres, en un mot, il sont devenus riches : Ils voulaient bien faire la guerre aux catholiques, parce qu'ils ne le sont pas, mais se faire la guerre à eux-mêmes, ils ne sauraient y consentir. C'est pourquoi ils n'entendent sacrifier sur l'autel du collectivisme ni un pouce de leur taille, ni un mètre de leurs propriétés, ni un grain de leur influence, ni cinq centimes de leur richesse.

C'est dans ces sentiments de préservation plus personnelle que sociale que M. Maujan, chef du parti radical-socialiste, a signifié dans l'avant-dernière séance de la Chambre son brutal congé à M. Jaurès.

« Nous faisons notre politique, non la vôtre, lui disait-il. La seule qui vous soit permise, à vous, socialistes, c'est la politique de classes prescrite par vos Congrès. »

Jaurès *l'hirondelle*, comme l'appelait dernièrement M. de Bülow, en avait dans l'aile, et comme M. Camille Pelletan avait déployé ses ailes de charité pour panser l'oiseau blessé et le venger du plomb meurtrier de M. Maujan, hier il a été descendu de ses hauteurs bienfaisantes par le parti radical-socialiste, qui lui aurait infligé un vote de blâme si M. Maujan n'avait jugé qu'il était assez châtié de sa témérité par le vote de confiance décerné à lui, Maujan.

La guerre de classes n'ira donc pas toute seule, mais elle ira tout de même et elle aboutira quand même.

Ce n'est pas d'aujourd'hui que les radicaux sont opposés à la guerre de classes, et pourtant c'est depuis longtemps qu'ils la préparent.

N'ont-ils pas fait le ministère Combes avec M. Jaurès qui, alors comme aujourd'hui, n'était pas « libre de faire autre chose qu'une guerre de classes » ? N'ont-ils pas souffert qu'il eût voix prépondérante dans les conseils de M. Combes? Ne se sont-ils pas prêtés à tous ses caprices? Ne lui ont-ils pas donné tout ce qu'il leur a demandé? « Je ne veux pas me passer de Jaurès », disait M. Combes.

Et comme les radicaux ne pouvaient pas se passer de M. Combes pour la guerre « d'irréligion », ils avalaient M. Jaurès, malgré sa guerre de classes.

Je le demande aux radicaux, les socialistes à la guerre de classes ne sont-ils pas plus forts et plus redoutables qu'ils n'étaient avant la guerre « d'irréligion » ? Qui donc leur a donné cette force effrayante, sinon les radicaux?

Les socialistes sont comme les gardes nationaux qu'on avait armés pour combattre l'ennemi du dehors, et qui avec ces armes fusillèrent des généraux français à Montmartre, de paisibles citoyens place Vendôme, et finalement firent la monstrueuse insurrection de la Commune.

Les radicaux ont armé les socialistes de pied en cap pour la guerre « d'irréligion » et sont exaspérés de voir ceux-ci se servir de leurs armes pour la guerre de classes.

Jules Favre aussi demanda pardon à Dieu et aux hommes d'avoir laissé leurs armes aux fédérés ; mais il était bien temps ! Les otages n'en furent pas moins massacrés et Paris n'en fut pas moins incendié.

Après la guerre « d'irréligion », la guerre de classes, c'est logique, c'est fatal, et M. Maujan n'y changera rien.

Et s'il faut que la poudre parle, comme pendant la Commune, si elle est prête à parler, comme elle vient de l'être pendant les inventaires, M. Clemenceau dira à M. Maujan, comme il l'a dit devant le Sénat à M. de Villaine dans une impertinente pirouette : « Les gibernes sont pleines de cartouches, et j'ai bien l'honneur de vous saluer. »

Quoi qu'il en soit, la rupture des radicaux avec les socialistes tend à faire croire que ceux-ci commencent à s'apercevoir du péril socialiste qu'ils ont créé de leurs propres mains. Puisse, pour eux, la peur être le commencement de la sagesse !

J. B.

ROME

(De notre correspondant particulier)

Le cardinal Coullié au Vatican

S. Em. le cardinal Coullié a été reçu longuement mercredi par le Pape. Son Eminence a déclaré au Saint-Père que les évêques réunis à Lyon récemment, pour la rentrée solennelle de l'Université catholique, adhèrent aux deux Encycliques pontificales non pas comme malgré eux et à contre-cœur, mais au contraire joyeusement ; ils n'entrevoient pas d'autre solution possible que celle préconisée par le Pape.

Le cours de sociologie à la Grégorienne

C'est aujourd'hui jeudi qu'a lieu l'inauguration du cours de sociologie à l'Université grégorienne. Le professeur sera le P. Biederlack, ancien professeur de sociologie à l'Université d'Inspruck.

LES DISPENSÉS ECCLÉSIASTIQUES

Sur l'ordre de M. Briand, ministre de l'Instruction publique, l'Académie a commencé à délivrer le certificat modèle G aux dispensés ecclésiastiques qui désirent substituer ce certificat d'étudiant de licence ès-lettres ou ès-sciences au certificat d'étudiant ecclésiastique, avant le 15 décembre 1906.

En conséquence, les séminaristes et les jeunes prêtres qui, en prenant récemment une inscription de licence, ont rempli le certificat modèle G doivent le réclamer. Ceux d'entre eux à qui on avait refusé de le laisser remplir doivent se hâter de le remplir maintenant. Aux uns et aux autres la signature sera donnée.

Une fois en possession du certificat G, les dispensés devront l'envoyer sans retard au recrutement.

Le recteur de l'Institut catholique de Toulouse, qui nous communique cette nouvelle dont il a été officiellement avisé, était en instance devant le Conseil d'Etat contre la décision du 27 octobre qui vient d'être spontanément rapportée.

Encore un bluff du « Matin »

AUPRÈS D'UN RENSEIGNÉ

Le *Matin*, qui nous a habitués à un mensonge quotidien, annonce aujourd'hui que le Vatican, saisi par S. Em. le cardinal Lecot, des statuts de son association diocésaine (cultuelle et légale d'après M. Briand, légale mais non cultuelle d'après le cardinal), a « approuvé nettement » cette association.

Cela est dit avec des titres, des sous-titres et des caractères très saillants.

Or, nous devons répondre ou que notre confrère a été trompé ou qu'il trompe.

Nous avons eu, en effet, la bonne fortune d'avoir précisément en même temps sur cette question des renseignements précis venant d'une de ces sources sûres dont nos lecteurs ont pu si souvent depuis quelques mois apprécier la valeur.

Et voici en substance l'exacte vérité, telle qu'elle nous a été transmise :

M. Briand voudrait absolument que Rome se prononce dès maintenant sur cette question. Or, au Vatican, on estime, au contraire, qu'il n'y a pas lieu de le faire en ce moment.

Ces statuts sont affirmés « non cultuels » par ceux qui les ont faits. Leur valeur ne peut donc avoir aucune influence sur l'échéance du 11 décembre, puisque la dévolution des biens proposée pour cette époque suppose, au contraire, la formation d'associations « cultuelles ».

En réalité, dans la hâte qu'on met à provoquer une décision sur les statuts de l'association de Bordeaux, il y a un piège.

Si Rome les acceptait, le gouvernement dirait qu'on accepte la loi, puisqu'il y prétend voir une cultuelle. Or, le Pape est plus que jamais décidé à ne modifier en rien son attitude. Il a besoin de « garanties certaines et légales », qu'on ne lui a pas données.

Si Rome, au contraire, condamnait l'association, on affecterait d'y voir l'interdiction absolue pour les catholiques de faire des organisations se rapportant « indirectement » au culte et organisées d'après la loi de 1901. Or, les catholiques ont légalement ce droit et tous leurs droits doivent être protégés.

Le cardinal Lecot a sonmis au Pape les statuts de son association. On peut aller plus loin et dire que d'autres évêques ont annoncé leur dessein de proposer à l'examen du Saint-Siège des statuts analogues.

La question sera examinée avec l'habituelle maturité de la cour romaine. On se passera d'autant moins dans cette étude que la question qui se pose pour le 11 décembre n'est point du tout celle-là, mais celle des « cultuelles » susceptibles de recevoir le dévolution des biens.

Or, celles-là, le Pape les a condamnées formellement, qu'elles soient simplement légales, ou qu'elles se disent à la fois canoniques et légales, jusqu'à ce que, d'une manière « certaine et légale », il conste que la hiérarchie catholique et la possession permanente des biens ecclésiastiques sont sauvegardées.

Le *Matin* a donc bluffé une fois de plus.

F.

L'ARCHEVÊCHÉ DE PARIS

La *Lanterne* annonce que le cardinal Richard, le 12 décembre, devra « évacuer » l'archevêché pour faire place à M. Vivien.

Voulutiers même elle ferait complètement disparaître le vénéré cardinal, son collaborateur, M. Vivinni, nimant à éteindre les lumières.

Que ce soit le désir de la *Lanterne* et de M. Viviani, ce n'est pas douteux. Mais que ce désir se réalise, nous ne le pensons pas. Hier, nous avons prouvé que *légalement* on ne le doit pas.

Au moment où les inventaires reprennent et où l'échéance du 11 décembre va amener la prise de possession des biens d'église par les séquestres, il importe de proclamer que tous ces biens — églises, mobilier d'église, vases sacrés, calices, ciboires, ostensoirs, ornements sacerdotaux, fondations de messes, fondations scolaires, fondations charitables, bourses de séminaire, etc., etc. — ont été donnés par les catholiques.

Aucune subtilité gouvernementale ne pourra prévaloir contre ce fait.

Accaparer ces titres, s'emparer de ces biens et les vendre à l'encan, comme on veut le faire, pour les transférer aux bureaux de bienfaisance, c'est une spoliation évidente, c'est une monstrueuse injustice, c'est la violation de la volonté des défunts, c'est un crime contre Dieu, contre l'Eglise, contre la société, contre les morts.

Le devoir des catholiques est de protester avec énergie contre un tel attentat, d'y opposer la résistance passive, de ne s'incliner que devant la force brutale, d'en appeler enfin à la justice des hommes et à la justice divine.

Quiconque préterait son concours à ces iniquités serait complice et encourrait les peines de l'Eglise et la malédiction de Dieu.

Gazette

LA FORTUNE DES ALIÉNÉS DE LA SEINE

Le nombre des aliénés de la Seine atteint 14 800 pour le seul département, qui les hospitalise soit dans ses asiles spéciaux, soit dans les établissements de province. La dépense totale d'entretien est de 11 millions, dont 3 millions et demi sont à la charge de la Ville de Paris, 5 800 000 fr. à la charge du département et le reste à la charge des communes de la Seine.

Les aliénés sont pauvres, en général, car les malades riches sont presque toujours traités dans des établissements privés. Toutefois, le receveur des asiles gère en leur nom une fortune assez grosse : 6 millions environ, dont 4 500 000 fr. en valeurs, 1 600 000 fr. en numéraire et 100 000 fr. en bijoux.

Il est vrai que les valeurs et le numéraire appartiennent à 9 000 malades, ce qui fait pour chacun d'eux une moyenne de 666 fr. et que les 100 000 fr. de bijoux sont répartis entre plus de 5 000 comptes.

CE QUE VALENT LES DÉPUTÉS

Un projet de loi, déposé sur le bureau de la Chambre, propose d'élever de 9 000 à 15 000 fr. le salaire annuel de nos législateurs.

Or, en économie politique, il est professé que le prix est réglé par l'offre et la demande, qu'il s'élève d'autant plus que l'objet est plus rare et plus apprécié. Mais jamais les candidats à la députation n'ont été plus nombreux, et jamais le suffrage des électeurs ne s'est montré moins exigeant sur la qualité des élus.

C'est un coup pour les doctrines de l'économie politique.

UN SOUVENIR HISTORIQUE

L'ancienne abbaye de Fontenay-lès-Montbard, que le séjour de Saint-Bernard rendit illustre, vient d'être acquise par M. Aynard, député du Rhône.

L'abbaye de Montbard fut fondée au XIIe siècle ; le cloître, bien conservé, date des dernières années du XIIIe siècle. L'église, bâtie par Ebrard, évêque de Norwich, a été consacrée par le pape Eugène III.

UN GOTHA TRUQUÉ

L'infortunée princesse Charlotte, ex-impératrice du Mexique, devenue folle lorsqu'elle apprit l'exécution de son mari, fut la cause de l'apparition truquée d'une édition partielle du célèbre Almanach de Gotha. On cacha pendant assez longtemps à l'impératrice du Mexique l'exécution de l'empereur Maximilien, qui eut lieu à Queretaro le 19 juin 1867.

Or, l'Almanach de Gotha est le *vade mecum* des cours. On fit donc insérer dans un petit nombre d'exemplaires de l'édition de 1868 une feuille spécialement tirée où la princesse figure encore sous le titre d'« Epouse de Maximilien », tandis que l'édition régulière portait « Veuve de... etc. ».

Les exemplaires truqués du Gotha sont, est-il besoin de le dire? très peu nombreux.

LA TRANSMUTATION DES MÉTAUX

Nous avons signalé récemment la singulière constatation faite à la mairie de Vichy au sujet de le médaille d'or attribuée par le jury de l'Exposition de Saint-Louis à la ville de Vichy en récompense de ses plans de travaux d'assainissement — de cette fameuse médaille d'or qui se trouva ne plus être que du vulgaire... bronze.

Nous avons dit que M. Lasteyras, maire, avait écrit à Paris pour se plaindre de ce procédé quelque peu... malhonnête. Il vient de recevoir une réponse, où on lui dit que les désignations de médaille d'or ou d'argent sont des termes génériques qui n'impliquent en rien l'obligation de fournir le métal annoncé !

Ne trouvez-vous pas qu'on est un peu bien facétieux aux Etats-Unis ?

LE BUSTE DE M. FALLIÈRES

M. Fallières s'est décidé à faire quelque chose pour le bonheur de la France : il a commandé l'exécution de son buste au sculpteur Antonin Carlès.

Le buste du président au pouvoir, qui sert de modèle à toutes ses autres statues, est traditionnellement placé au Louvre sur le premier palier de l'escalier Henri II.

Quand M. Fallières aura cédé sa place à un autre, son buste ira rejoindre celui de ses prédécesseurs au palais de Versailles, où il voisinera avec celui d'Henri IV.

Il manque toutefois, à Versailles, les bustes de Casimir-Périer et de Mac-Mahon qui moisissent provisoirement dans les caves du Louvre ou au dépôt d'Auteuil, avant de rejoindre, dans quelque coin sombre du palais de Versailles, les effigies de MM. Thiers, Grévy, Carnot, Faure et Loubet.

LES INVENTAIRES

La deuxième journée des inventaires a été très chaude, particulièrement en Bretagne et en Flandre. Sur certains points, la résistance a été acharnée et des incidents sanglants ont été sur le point de se produire.

Notre correspondant de Dunkerque, après avoir raconté les graves bagarres de l'Abeele, Warhem, Steenwerck, terminait

LES INVENTAIRES EN BRETAGNE

Une cérémonie dans un cimetière après le crochetage

WALTER DE LISLE

De la grande cour de la prison partait un étroit escalier qui conduisait aux cachots souterrains. Chaque cellule avait, en outre, son escalier particulier, de sorte qu'il n'y avait entre elles aucune communication. Joseph descendit dans ces profondeurs, s'arrêtant de loin en loin pour respirer; le flambeau qu'il tenait à la main jetait sur les murs noirs et épais une lueur sépulcrale. Avec sa clé il ouvrit la porte, puis la referma soigneusement derrière lui. La cellule avait douze pieds de long et six de large; une faible clarté passait à travers une petite ouverture pratiquée au point le plus élevé du cachot. Le plancher, c'était la terre humide et froide; un peu de paille dans un coin servait de lit, et quelques pierres formaient la table et les sièges.

Le prisonnier, vieillard à cheveux blancs, paraissait exténué de fatigue et de maladie. Au moment où Joseph entra, il était à genoux. Habitué à n'entendre sortir que des jurons et des grossièretés de la bouche de Jacques quand il lui apportait des provisions, il était resté immobile, continuant ses prières.

— Mon Père, bénissez-moi, dit Joseph en s'approchant de lui.

Le vieillard tressaillit.

— Est-ce que vous êtes catholique, mon enfant? demanda-t-il en se levant.

— Pourquoi pas? ma vie touche à sa fin; si on ne se hâte pas de me conduire au gibet, je sens dans mes veines une fièvre qui m'emportera bientôt.

Son regard resta pendant quelques instants fixé sur la voûte du cachot.

— Que voyez-vous donc, mon Père? demanda Walter.

Le vieillard sourit.

— Quand vous êtes ici, dit-il, je ne vois rien; elle ne m'apparaît que lorsque je suis seul.

— Qui donc? dites-le moi, je vous en prie.

— La Sainte Vierge et l'Enfant Jésus. Oh! qu'elle est belle à voir! Quelle clarté céleste elle répand dans ma prison! Elle me console, elle m'encouraga à confesser jusqu'au bout la foi de son divin Fils.

Puis se tournant vers Walter.

— Avez-vous ici le Saint Sacrement?

— J'ai tout ce qu'il faut pour célébrer la Sainte Messe. Voici dans le mur une pierre qui peut nous servir d'autel; au coup de minuit, je commencerai.

Le P. Gérard, brisé par l'émotion, s'affaissa tout à coup sur la paille, et Walter, pensant qu'il se mourait, s'empressa de lui donner quelques gouttes de vin qu'il portait sur lui. Le vieillard se remit un peu, il put se confesser, entendre ensuite la confession de Walter, et assister pour la dernière fois au Saint Sacrifice de la Messe. Quelques instants plus tard, muni du Pain des forts, il expirait.

Le lendemain, le domestique modèle avait disparu, sans même réclamer le prix de ses services. Mme Leuth, furieuse, n'avait pas de paroles assez énergiques pour exprimer sa colère et son dépit.

prêtre. Du reste, vous me connaissez depuis longtemps, je suis Walter de Lisle.

A cette nouvelle, saisi d'étonnement, le vieux prêtre trébucha et il fût certainement tombé si Walter ne l'eût retenu dans ses bras.

Bientôt le silence de la nuit enveloppa la prison. Les uns dormaient d'un lourd sommeil, les autres comptaient les heures qui, à leur gré, passaient trop lentement. Pour les deux prêtres, qui avaient tant de choses à se dire, il semblait au contraire que le temps fuyait à tire d'ailes.

Le P. Gérard se fit raconter d'abord l'histoire complète de son jeune ami depuis l'époque de leur séparation, puis il lui dit :

— Deux ans après la mort de votre mère, j'ai été arrêté et jeté en prison avec un bon nombre de fidèles. Comme le gouvernement et les magistrats s'intéressaient à plusieurs d'entre nous, ils obtinrent notre élargissement, et nous fûmes exilés en France. J'y ai passé deux ans pour rétablir ma santé, après quoi j'ai obtenu de mes supérieurs, à ma grande joie, la permission de rentrer en Angleterre et d'y continuer mon apostolat. Il y a six mois, pendant que je disais la sainte messe, au moment du *Gloria* j'ai été arrêté de nouveau, garrotté, conduit devant les magistrats et condamné à la prison. Je n'en suis plus sorti. Mon seul désir était de voir un prêtre et de recevoir les sacrements. C'est Dieu qui vous envoie : qu'il soit loué à jamais.

— Je m'aperçois, mon Père, que vous n'avez pas de feu.

— Non, je devais en porter; mais chaque fois qu'on a voulu me les mettre, ils sont tombés d'eux-mêmes.

— Vous êtes heureux de souffrir? dit

employés de la prison; il n'y a pas de danger qu'elle en retrouve un pareil !

IV

LA CACHETTE

Lord Clinton était au château de Thoresby. Un soir qu'il se promenait avec Marie sous les tilleuls, il s'arrêta et lui dit :

— Ma chère Marie, il y a six ans que vous m'avez fait ici une promesse qui a été la joie de ma vie. J'ai attendu longtemps, presque aussi longtemps que Jacob pour Rachel; s'il faut attendre encore, je m'y résignerai, car je ne veux pas que mon amour soit égoïste, mais ne pensez-vous pas qu'il serait mieux de conclure ?

— C'est vrai, Edouard, répondit Marie d'une voix faible et tremblante, vous n'êtes pas égoïste, vous ne l'avez jamais été. Si je vous ai prié de ne pas insister pour la célébration de notre mariage, c'est uniquement à cause de la santé de ma sœur; j'étais persuadée qu'elle ne survivrait pas à cet horrible accident; mais puisque Dieu nous la conserve, et que d'ailleurs je ne dois me séparer ni d'elle ni de mon père, je n'ai plus d'objections, et je serai prête le jour qu'il vous plaira.

— S'il en est ainsi, Marie, pourquoi donc êtes-vous si triste chaque fois que l'on aborde ce cher sujet? Je vous l'avoue, et je vous en demande pardon, je suis inquiet, j'ai peur, je crains que vous ne me cachiez quelque chose, une peine, un chagrin, que je ne devine pas.

— Non ce n'est pas cela. Ce qui m'attriste c'est la pensée d'un mariage contracté en cachette, sans fête, sans joyeux témoins, le cœur serré par mille appréhensions. Et puis, n'est-ce pas étrange que mon cousin,

extraordinaire d'amour et de souffrances, soit arrivé juste à temps pour bénir notre union ? Quand je songe à tout cela, aux tristesses qui nous entourent, aux nuages qui assombrissent l'horizon, aux persécutions qui nous menacent, il me vient un doute cruel, je me demande si c'est bien le moment de se marier ?

— Oh ! de grâce, Marie, n'entretenez pas de pareilles idées. Comment pouvez-vous douter de la sagesse d'un projet qui a reçu les encouragements et les bénédictions de tous ceux que nous devions consulter et de votre cousin lui-même ? Ne vous ai-je pas dit que j'en ai parlé hier soir avec lui ?

— Je m'en suis doutée, je vous ai vus ensemble, et j'étais très heureuse que vous fissiez sa connaissance. Il a l'esprit si noble, si élevé !

— En effet, il est de ceux qui planent bien au-dessus des choses du monde.

— Hélas ! Qu'est-ce que l'avenir lui réserve? Songez, Edouard, au sort qui l'attend !

— Oh ! Je ne crois pas qu'un parent de lord Beauville coure de grands risques, c'est pour cela que je voudrais le voir établi à Londres, il y serait plus en sûreté. Ici, rien ne le protège, et s'il venait à être arrêté et jeté dans la prison de Chelmsford, il lui resterait bien peu de chances de salut.

Marie soupira.

— J'ai le pressentiment, dit-elle, qu'on fera une perquisition chez nous. Si seulement nous avions une cachette, comme j'en ai vu à Clere-Hall. Y êtes-vous allé, Edouard ?

— Non, jamais.

— C'est une toute petite chambre, dissimulée derrière la cheminée du vestibule; on y entre en déplaçant quelques pierres. Per-

malheureusement, je ne vois rien de semblable.

— Pourtant, dit lord Clinton en regardant du côté de la maison, les murs sont bien épais; il est étonnant qu'on n'y ait pas pratiqué quelque trou.

Un cri soudain s'échappe des lèvres de Marie; Clinton la regarda stupéfait.

— Ne craignez pas, dit-elle, je ne vois rien je n'entends rien, c'est une pensée qui m'est venue..... Vous connaissez la chambre de Blanche? Dans le mur qui la sépare des appartements de mon père, il y a un espace très étroit, mais suffisamment élevé; on y aurait de l'air. Pensez-vous qu'on puisse l'utiliser? C'est au cœur de la maison.

— En êtes-vous sûre?

— Oui, la chambre de mon père et celle de ma sœur forment le point central du château. Je crois qu'en faisant ce petit réduit, on a voulu corriger une inégalité dans le bâtiment.

— Comment l'avez-vous su?

— C'était à l'époque où l'on réparait le château. L'endroit était dangereux, et précisément à cause de cela, nous autres, enfants, nous aimions à y jouer. Je me rappelle encore les colères de la vieille Madge qui menaçait de nous conduire chez maman, et qui nous forçait ainsi à nous éloigner..... Nous verrons demain si mon idée est praticable; ce soir, il est trop tard, car à cette heure, Blanche doit être endormie.

Les deux jeunes gens rentrèrent au château. En arrivant, ils trouvèrent sir Robert, Henri et le P. de Lisle causant ensemble. L'air grave et préoccupé. Marie allait passer outre quand son père l'appela :

(A suivre.) W. FITZ GERALD.

(Droits de traduction et de reproduction réservés.)